PETITES ANNONCES.

Liens précieux vouant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquereur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 jui—1f

PERDU.

PERDU lundi dernier, un chien de chasse noir (d'arrêt), avec collier, répondant au nom de Pick ; une récompense est offerte à qui le ramènera au No 296 rue Nord Villere, 2e Esplanade. 15 fév—3f

A LOUER

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres ; ayant double salon, salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin de la Avenue et Decatur. 11 janv—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Levy Bros. & Simon vs S. Constantine.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans. No 19 535—En vertu d'un writ d'attachement et d'ordre de vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux dernièrement occupés par S. Constantine, défendeur en cette affaire, au No 108 rue St-Charles, entre Commercial alley et Poydras, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 16me jour de février 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de candies assortis.—Un lot de jarres pour candies. Vitrines.—Comptoirs.—Etagères.—Un petit coffre-fort.—Un cash register, etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire mentionnée ci-numéroté ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 fév—10 13 16

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 19,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de l'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain morceau** ou une partie de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, mesurant 30 pieds de face à la rue Bayonne, sur 150 de profondeur entre ligne parallèles, ladite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 90 pieds de l'angle de cette rue Bayonne et Harmonie et est contiguë à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1889, Bureau des Hypothèques, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 1, folio 19.

Achetée de William C. Taylor, d'après un acte passé par devant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1892, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv—18,25—fév 1,8,15,21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Morgan Hall et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 36,819—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léon F. Janin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16fév—16 20 25

Succession de Catherine Grillé, Veuve Le Taisanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,737—Division C—Attendu que Paul Destouches a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Grillé, veuve de Le Taisanc, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 fevv—16 20 25

Succession de Myrn Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,153—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Whitney, admin. et exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

15 fév—15 18 24

Succession de Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41 714—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

15 fév—15 18 24

Succession de Mme Rebekah Jane Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,550—Division D—Attendu que Abigail Z Pike, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebekah Jane Pike, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

9fév—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS

Joseph Carbonez vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,293—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Fiction syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

15fév—15 18 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,718—Division A—John G. Montgomery vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John G. Montgomery soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant John R. Leger, Esq., notaire public, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 2me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues ; et que J. Hawkes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1894.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

8 fév—3 fév 10

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers ; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue partant devant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires et faire tout ce qui sera requis par le C. N. Butler, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.

Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 janv—3f au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 41,536—Division D—Frank Hempel vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Frank Hempel, soit convoquée et tenue partant Fred Zengel, Esq., notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, JEUDI, le 17me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voir sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.

N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

31 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,407—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent accepte par la cour au bénéfice de ses créanciers ; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue partdevant W. O. Hart, Esq., notaire public, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

25 janv—3f au 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41 713—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

14 fév—14 18 23

Succession de Albert Kunitz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 35 488—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Marguerite Kunitz, femme de Jules E. Edrington, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

10fév—10 14 18

Succession de Mme Mary Murray, femme décédée de James White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,646—Division D—Attendu que James White a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Murray, femme décédée de Jas. White, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

10fév—10 14 18

Succession de Mme Rebekah Jane Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,550—Division D—Attendu que Abigail Z Pike, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebekah Jane Pike, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

9fév—9 13 18

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA :
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de tout le contenu et installations et propriété mobilière contenue dans le local connu comme

L'Hôtel Lafayette, aux Nos 130 et 132 rue Lafayette,

Comprenant une grande quantité de Meubles, Faïence et Verreries, Literie, Tapis, Nattes, Divers, etc.

Rosenthal Frères vs James C. Houry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41 412—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local Nos 130 et 132 rue du Camp.

Tout et séparément tous les meubles et effets mobiliers, etc., contenus dans le dit local incluant toutes les installations, portes, portes à jalousie, etc., se trouvant dans le dit local par le défendeur, le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 fév—16 20 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un joli ameublement de chambre à coucher, etc.

Succession de Wm B. Ringrose vs Mme J. Heyman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,858—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour l'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 19 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un ameublement de chambre à coucher.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 fév—15 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE en date du 13 février 1894 dans l'affaire de M. Bobby vs. E. A. Reinecke, No 41,488 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai pour du comptant à l'enchère publique, le VENDREDI 16 février 1894, à 10:30 heures du matin, à la Bourse d'Encan Gravier—Un lot de meubles et un lot de pantalons, marchandises, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14fév—14 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu et des installations d'un Grand Dry Goods et Etablissement de Notions,

Aux

Nos 219 et 221 rue Orléans.

Comprenant un grand lot de

Dry Goods, Flanelles, Nuns Veiling, Articles en coton, Toiles, Cambric, Chemises et Habillements d'hommes, Vêtements, Draps, Couvertures, Nappes, Serviettes, Moustiquaires, Articles de Lainer et soie, Rubans, Dentelles, Fichus, Bas, Chaussettes, Couvertes, Bijouterie, Bijouterie, Parfumerie, Brosseries, Jouets de toutes sortes, Pipes, Tabac, Gants, Prigues, Jersey, Parapluies, Parasols, Corsets, Sacs, Nattes, Sacs de voyage, Valises, Plumes, Rideaux, Livres d'école et Cahiers, Eventails, etc., etc.

Et autres Articles trop longs à énumérer et Notions, etc.

Aussi

Vitrines, Coffre-fort, Meubles de bureau

Ainsi

Qu'un lot assorti de meubles de maison

Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

J. Pollock & Co. vs. Jacob Israël.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,129.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, dans le Quatrième District de cette ville, étant l'ancienne Rue Rom, entre la Rue Carondelet et la Rue Camp, ayant 30 pieds de front sur 150 de profondeur, ainsi que toutes les installations, portes, portes à jalousie, etc., se trouvant dans le dit local par le défendeur, le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 fév—16 18 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de meubles de bureaux, livres, etc.

Succession de Joseph M. Lombard.

No 41,414.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MARDI, 20 février 1894, à 11 heures A. M., au No 20 rue Carondelet, bureau du fond, au second étage, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 février 1894, dans l'affaire de la succession de Joseph M. Lombard, il sera vendu à l'encan, au comptant, les meubles de bureau, etc.

Conditions—Comptant.

8 fév—8 11 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Occasion pour un Placement de Choix et Permanent.

Le Grand Cottage à Deux Corps de Logis, avec une Bâtisse à Deux Etages, en Briques.

Coin des Rues Bourbon et Ursulines.

Succession de François Casanave.

No 40,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus le compte de la succession de François Casanave, il sera vendu à l'encan, à savoir :—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet 554, borné par les rues St-Andrew Green, et David, d'Orléans et Jenny Louise, mesurant et contenant 25 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, le tout conformément à un plan de Jos. Pilié, voyer de ville en date du 12 mai 1893, déposé dans les archives de l'Hôtel de Ville, et inscrit sous le No 20 de la Nouvelle Orléans, et porte en date du 22 mai 1893, lequel terrain No 69 forme le coin des rues Cas St-Andrew et Jenny Louise et ayant 74 pieds de façade rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard conversable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

2° **Un certain morceau de terre,** situé dans le Quatrième District de cette ville, au lieu dit Faubourg Plaisance de Jefferson, étant le lot 2 et 3 du plan de Jean Pierre Pelletier, et mesurant environ 74 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard conversable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

3° **Un certain morceau de terre,** situé dans le Quatrième District de cette ville, au lieu dit Faubourg Plaisance de Jefferson, étant le lot 4 du plan de Jean Pierre Pelletier, et mesurant 74 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard conversable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

Conditions

Moitié en plus comptant balance à un an, à 6 0/0 d'intérêt. Taxes de 1894 aux frais des acquéreurs, après adjudication, le tout payable comptant. T. Buisson, 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL, Encanteur.
7 janv—7 21 28—fév 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE RUE GRIFFIN.

Maison en bois rue Joséphine

Succession de Domenico Farin ou Tarin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 19 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Domenico Farin ou Tarin, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de cette ville, dans l'Ilet 394, borné par les rues Josephine, Willow, Bloomingdale et Jena, mesurant 25 pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 84 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, tel N. Marks & Son, qui a été acquis par lui de dit George B. Hitm ou de la succession de Veuve Manuel Pierre, suivant acte de vente passé par devant Jos. Dufour, notaire en cette ville le 31 mai 1879, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 110, folio 851.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages, couverte en a deux ; connu comme le No 73 rue St Pierre, ayant 3 chambres à chaque étage, galeries devant et derrière, cabinets, une bâtisse en briques à deux étages ayant une chambre au rez-de-chaussée et un grenier ; fosses d'aisance, eaux, etc., pour chaque étage.

Vendue sujette à un ball expirant le 31 juillet 1897, à raison de 420 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente passés par devant M. T. Duoros, notaire, aux frais des acquéreurs.

2fév—2 7 14 21 28 mars 7

THE FIREMEN'S
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Dix-neuvième rapport annuel.

Conformément à l'Article 10 de la Charte, cette Compagnie fait le rapport suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1893 :

Primes de feu de la ville reçues.....	$40,060 54	
Ajoutée : primes non acquises pour 1892	19,382 89	
	$59,443 43	
Déduire Primes non acquises de 1893 ...	17,961 55	
	$6 738 15	$41,581 98
Pertes par le feu.....		
Pertes par le feu non ajustées ou non payées	AUCUNES.	
Dépenses générales, incluant primes remboursées réassurances, commissions, intérêts, etc.....	18,197 70	
		$24,935 85
Profits net.....		$16,646 03

PASSIF.

Argent en banque et comptant.....	$30,615 59	
Billets reçevables prêts sur collatéraux		
actions dive ses, etc.	57,372 31	
Primes en cours de collection.....	6,157 89	
Meubles de bureau et installations	2,000 00	
		$96,145 28

Le rapport ci-dessus est une vraie et correcte copie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

OTTO TOMAN, Président.
B. W. SEAWELL, Jr., Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 30me jour de janvier 1894.

FRED. ZENGEL, Notaire.

Conseil de Direction.

Peter Blaise,	F. L. Matthews,
H. Berey	Thos. O'Connor,
Peter Doerr,	A. H. Steward,
John Everett,	J-oeh Schoen,
Pat Egan,	J. H. Schlermann,
John Fitzpatrick,	Otto Taoman,
P. Tayloir Gaudet,	F. B. Thrilley,
Toby Hart,	Chas. Wirth,
J. Larocque,	Geo. Zetsmann.

2 fév—2 4 11 18 25

PAR'OIDIUM
(Pas poison !)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la Vigne et de la Tonnelle.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquelusches et toutes les vermines, etc., etc.
Une boîte échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 20 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement et les paraphernaux

—DU—

NEW ORLEANS DELTA

—COMPRENANT—

Presse à imprimerie, Bouilloires, machines,

Caractères d'imprimerie, Meubles de bureau, Livres, Type writers, etc., etc.

Ire Frank H. Pope
vs.
Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 5 mars 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1892, et en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1894, par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire—

1 Presse Webb de Goss complète avec 1 machine à stereotyper wetting machine, rouleaux, etc.

1 Presse Hoe cylindre double.

1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.

1 Bouilloire horizontale Nagle, puissance de 15 chevaux, tuyaux, etc.

4 1/2 barils d'acre d'imprimerie, un arbre de couche et des courroies.

5 1/2 roulaux de papier à imprimerie, caractères, installations, casses, galées, coffres en fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, typewriters, installations de gas, livres pour référence, etc.

Aussi à la même heure et place tous les comptes courants, actions de stocks dans différentes compagnies, réclamations, etc., appartenant à la dite compagnie d'après une liste qui sera exposée à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 fév—2 7 14 21 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District, No 90 rue Congrès, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Soldielle Dubuclet, Veuve de L. F. Parent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,201.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles,** au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus le compte de la succession de Soldielle Dubuclet, Veuve de L. F. Parent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,201.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles,** au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus le compte de la succession de François Casanave, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet Bourbon, borné par les rues Bourbon, Ursulines et Royale et St Philippe, formant l'encoignure de la rue Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 19 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Domenico Farin ou Tarin, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de cette ville, dans l'Ilet 394, borné par les rues Josephine, Willow, Bloomingdale et Jena, mesurant 25 pieds de face à la rue St Pierre, ayant 3 chambres à chaque étage, galeries devant et derrière, cabinets, une bâtisse en briques à deux étages ayant une chambre au rez-de-chaussée et un grenier ; fosses d'aisance, eau, etc., pour chaque étage.

Vendue sujette à un ball expirant le 31 juillet 1897, à raison de 420 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant M. T. Duoros, notaire, aux frais des acquéreurs.

2fév—2 7 14 21 28 mars 7

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Maison d'Habitation ou Propre à Donner un Revenu Sûr.

Résidence de Choix,

No 160 RUE JULIE,

Entre Camp et St-Charles.

F. R. Matthews & Co. contre leurs créanciers.

No 39,541.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. L. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, à vers vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour civ. dessus mentionnée, Division D, rendu dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une résidence en briques, située dans un quartier central, très agréable et solidement construite, à trois étages, avec mansarde, No 160 rue Julie, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julie, St-Joseph, Camp et St Charles, contenant vestibules, environ 20 chambres, le gaz, eau, cour pavée, etc.

Le terrain est ainsi décrit :

1° **Un certain lot ou portion de terre** désigné par le No 8 et mesurant environ 25 pieds, 3 pouces de face à la rue Julie sur environ 105 pieds de profondeur, s'étendant jusqu'à un large passage dans le fond, lequel s'ouvre dans les rues St Charles et Camp, et commun au dit lot 8 d'autres conformément au plan primitif déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le même district et tiré que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 6, sur un plan de la même propriété et autres, fait par John Communy, député-voyer, le 29 mai 1836, annexé à un acte passé pardevant F. F. Grima, ancien notaire, le 10 juin 1836. Le dit terrain est en sur être de la propriété ci-dessus décrite et mesure 39 pieds 9 pouces en p ns, et contient quelque chose de façade sur la dite ville commune ; 45 pieds 5 pouces sur la ligne de séparant de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à John Wilcox ; 39 pieds 3 pouces à l'arrière ligne le divisant de la propriété appartenant à Kouphrasie Depremont et 45 pieds 4 pouces en plus s'il y a sur la ligne qui la divise du dit lot avec le lot No 5 sur le dit plan le tout en pied anglais. Une location admirable pour une résidence privée ou professionnelle.

Conditions—Un tiers en plus comptant ; le reste en deux paiements égaux en un et deux ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 7 0/0 par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avoué en cas de procès pour en ferrer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assurant les taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication, et 1 1/2 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Epiceries de fantaisie et de fonds, vins et liqueurs, foin, avoine et maïs, installations, etc.

John G. Montgomery vs ses créanciers.

No 41,718—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 159 rue de la Commune—VENDREDI, 23 février 1894, à 10 heures et demie A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 15 février 1894, dans l'affaire de John G. Montgomery vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan :

Un assortiment choisi d'épiceries de fantaisie et de fonds, de vins et de liqueurs, de foin, maïs, avoine, etc.

Aussi, le bail et le droit d'occupation des dits lieux.

Conditions—Comptant

16 fév—16 18 20 23

Meubles de bureaux, livres, etc.

Succession de Joseph M. Lombard.

No 41,414.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MARDI, 20 février 1894, à 11 heures A. M., au No 20 r